



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

ÉTATS GÉNÉRAUX DU SANITAIRE

GROUPE DE TRAVAIL N°2

« SANTE ANIMALE : OUTILS, METHODES ET STRATÉGIES »

Président :

**JOSEPH DOMENECH, INSPECTEUR GENERAL
DE LA SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE**

Rapporteur :

**JEAN-CHRISTOPHE TOSI, INSPECTEUR
GENERAL DE LA SANTE PUBLIQUE
VETERINAIRE**

- AVRIL 2010 -

Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies » Rapport de synthèse

1. Introduction

La protection de la santé animale concerne également la santé de l'homme et l'environnement-biodiversité. Les politiques de santé animale ont donc des dimensions multiples et doivent souvent être élaborées en adoptant une approche interministérielle. Il n'est du reste pas sans intérêt de signaler que l'année 2011, qui fêtera les 250 ans de la profession vétérinaire et qui représentera un évènement de communication sans précédent dans ce domaine, a choisi pour slogan « vétérinaire pour la Santé, pour l'alimentation et pour la Planète (en anglais « Vet for Health, Vet for Food and Vet for the Planet) ».

La prévention et la lutte contre les maladies animales reposent sur le credo « surveillance – détection précoce – alerte – réponse immédiate et la prévention doit être au cœur de cette politique.

Les systèmes de prévention et de lutte contre les maladies animales sont à considérer comme des « **biens publics** » tels que définis par les organismes internationaux, qu'ils soient nationaux ou internationaux tant il est évident que la défaillance d'un seul pays fait courir des risques majeurs à tous les autres.

Les systèmes sanitaires vétérinaires et la politique de santé animale en France ont été des modèles pour la communauté internationale et ils sont à conserver et renforcer, tout en prenant en compte les évolutions du contexte et en privilégiant le développement des partenariats public-privé à tous les niveaux.

2. Réunions du groupe 2: objectifs, agenda des réunions du groupe et des sous-groupes, thèmes abordés

Les objectifs du groupe 2 étaient de mieux appréhender outils, méthodes et stratégies afin d'optimiser les actions de prévention et de lutte et de ce fait augmenter la performance et l'efficacité des systèmes de santé animale en France. Les attentes vis-à-vis de ce groupe portaient sur la définition des conditions optimales d'organisation, d'utilisation de méthodes et stratégies tout en disposant d'outils et de ressources en experts assurant une couverture géographique appropriée.

Pour couvrir tous les aspects couvrant le champs de la santé animale, les réunions du groupe 2 ont été organisées en une succession de quatre réunions plénières et de réunions de sous-groupes spécialisés sur l'épidémiologie, la formation des acteurs vétérinaires et non vétérinaires, la gestion de crise, la faune sauvage, l'émergence et la coopération internationale et méditerranéenne. La séquence de toutes ces réunions, au nombre de 12, qui se sont tenues entre le 11 Février et le 6 Avril 2010, et leurs agendas figurent en Annexe 1. Le contenu des agendas permet de voir qu'ont été successivement abordés les sujets majeurs qu'il fallait présenter et discuter pour évaluer les possibilités d'amélioration et de rationalisation de systèmes de prévention et de lutte contre les maladies animales : systèmes de surveillance (choix, organisation, protocoles, mutualisation des moyens), besoins en appuis de laboratoires de diagnostic (niveaux local, et régional) et laboratoires spécialisés nationaux, expertise spécialisée (locale, régionale et nationale), gestion des données sanitaires, gestion de crise (urgences et long terme), biosécurité, faune sauvage, émergence et dimensions internationales, dimensions socioéconomiques, formation, communication et recherche.

Toutes les réunions ont été suivies par une assistance nombreuse (60 à 75 personnes pour les réunions plénières du groupe et 30 à 50 personnes pour les sous-groupes) représentant l'ensemble des acteurs privés (syndicats d'éleveurs, coopératives et organismes filières et à vocation sanitaire comme les GDS, instituts techniques spécialisés, associations diverses) et publics (MAAP-DGAI, DGPAAT, DGER- MAEE, INVS, organismes de recherche et d'enseignement : ENVs, INRA, AFSSA, CIRAD...). Un noyau important de participants a suivi toutes les réunions, ce qui a permis une continuité parfaite dans le déroulé des discussions qui, de réunion en réunion, ont évolué progressivement pour trouver des consensus sur certains des sujets les plus cruciaux comme en particulier celui du partage de l'information sanitaire. Il faut souligner que les réunions se sont toutes tenues avec une liberté de ton et un esprit constructif qui ont abouti aux conclusions largement consensuelles qui sont décrites dans ce rapport de synthèse.

3. Enjeux majeurs concernant les problématiques qui ont fait l'objet de présentations et de débats

Tout au long des présentations et des débats qui ont été suivis, les enjeux principaux portant sur les sujets concernés par la santé animale ont été les suivants:

- Répondre à **l'évolution du contexte** des maladies et de la prévention et la lutte:
 - RGPP et Loi de Modernisation Agricole du MAAP
 - Paquet Hygiène et future Loi Santé Animale de la Commission Européenne
 - Modèle français performant et reposant sur les 4 piliers : Etat, Eleveurs, Vétérinaires, Laboratoires et sur le rôle particulier d'appui de l'AFSSA, avec des exemples de réussite
 - Comme la lutte contre la fièvre aphteuse en 2001 mais également avec des exemples plus problématiques comme la crise de la FCO en 2008-2009, exemple typique d'émergence de maladie vectorielle
 - Responsabilités de la France vis-à-vis des normes et réglementations de l'OIE et de la CE, enjeu de fiabilité des déclarations des statuts sanitaires français en tenant le plus grand compte du fait que la France a des obligations vis-à-vis de la communauté internationale et que son impact en termes d'image et de crédibilité procure un avantage concurrentiel fort pour le commerce international.
 - Tendance inéluctable vers l'intensification des évaluations des systèmes de santé animale que ce soit par l'OIE ou au plan communautaire(OAV).
- Considérer et présenter les systèmes de surveillance et de lutte contre les maladies comme des « **Biens Publics** ».
- Par ailleurs, l'Etat ne peut être efficace sans la collaboration active de ses partenaires. Il faut donc assurer un partenariat **Public-Privé** fort à tous les niveaux de la surveillance et de la lutte contre les maladies (voir également à ce sujet les travaux Groupe 1)
- Faire face à **l'émergence** de pathologies nouvelles et à la **ré émergence** de pathologies disparues :
 - Globalisation des échanges, mouvements d'animaux, produits et hommes
 - Evolutions du climat et des écosystèmes, pouvant devenir favorables à l'implantation de nouveaux vecteurs de maladies et d'agents pathogènes
 - Evolutions démographiques (population mondiale, urbanisation),
 - Intensification des systèmes de production animales et végétales
- Faire face aux risques de **bioterrorisme**
- Se préparer à **l'introduction de nouveaux pathogènes** et « **prévoir l'improbable** »
- Lutter contre les problèmes majeurs en **priorisant** les problèmes auxquels il faut répondre et en se basant sur les données scientifiques, techniques et sanitaires connues et sur les approches et études **socio économiques**
- Développer les **approches globales, interdisciplinaires et intersectorielles**
- En ce qui concerne les **systèmes de surveillance**, mieux organiser la surveillance pour, in fine, mieux connaître la situation sanitaire des cheptels français, aux plans régional et national et toutes espèces animales et groupes de maladies (maladies importantes uniquement) :
 - Rationaliser les systèmes en place, harmoniser les techniques, méthodes, protocoles (saisie, transfert et analyse des données...), mutualiser les informations sanitaires, gérer les données sanitaires (circulation, utilisation/analyse, propriété, sécurité, confidentialité, puits de données), gouvernance...
 - Eviter les freins à la déclaration
 - Développer le retour d'information aux bénéficiaires, indispensable à l'appropriation et participation des acteurs aux réseaux de surveillance
- Soutenir et améliorer la **communication entre acteurs** et vis-à-vis des responsables politiques, de la société civile et des médias
- Développer la **biosécurité** y compris aux frontières
- Soutenir la **formation des vétérinaires et des acteurs non vétérinaires**, initiale et continue

Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies » Rapport de synthèse

- Soutenir la **recherche** en utilisant les organismes de recherche et de formation tels l'INRA, le CIRAD, l'AFSSA, les ENVs, le CEA...et développer les démarches en réseaux français tels le RFSA et les cadres européens (plateforme ETPGH, nombreux réseaux de recherche...)

Au total, un des enjeux majeurs qui doit sous-tendre le soutien et l'amélioration des systèmes de santé animale en France tient au fait qu'il est nécessaire **d'influencer les débats au niveau de la CE sur la future Loi de Santé Animale Communautaire**, en particulier pour les systèmes de surveillance, d'alerte précoce et de réaction immédiate à tout évènement sanitaire grave.

4. Synthèse des débats sur les outils, méthodes et stratégies à développer ou à mettre en place

4.1 Les prérequis

Il a été répété par les participants au groupe 2 que seul l'Etat pouvait être garant de la préparation et mise en œuvre des politiques de santé animale, que l'efficacité de la chaîne de commande, notamment pour la réponse d'urgence aux crises, devait être maintenue et que le niveau local départemental restait un niveau crucial pour la mise en œuvre des actions de santé animale. Les participants ont souhaité qu'une expertise technique appropriée, et pas uniquement managériale, soit maintenues dans les services de l'Etat.

4.2. La surveillance et l'alerte

- **Le constat** est que de nombreux réseaux existent mais qu'ils sont mal ou pas coordonnés, qu'une multitude d'informations sont collectées mais qu'elles restent insuffisamment utilisées et valorisées, qu'il y a une réelle disparité dans les approches, méthodes et outils et que le retour d'information aux bénéficiaires est en général très perfectible.

- **Les participants considèrent donc** que, pour ce qui concerne la surveillance épidémiologique il est indispensable de mieux coordonner les réseaux de surveillance existant, qu'il n'est pas question de décourager, afin de partager méthodes et outils et de mutualiser les informations sanitaires, de les valoriser par la restitution des résultats des analyses des données sous des formes adaptées aux bénéficiaires et de mieux évaluer les actions sanitaires qui sont mises en œuvre en réponse aux problèmes (participation au suivi des plans de lutte...).

- **Les méthodes et stratégies de surveillance** possibles sont nombreuses (passive ou événementielle, active, ciblée, syndromique, utilisation des indicateurs zootechniques...) et elles sont à bien adapter à chaque situations, objectifs et besoins. Le cas des espèces mineures et des animaux détenus par des non professionnels a été mentionné comme un élément important à prendre en compte dans la surveillance ainsi que la place de la visite sanitaire qu'il y a lieu de conforter. La question de la traçabilité a été également souligné et identifié comme un des éléments majeurs à renforcer pour une bonne efficacité de la surveillance et de la lutte contre les maladies.

- La **spécificité des maladies exotiques et émergentes** est claire et les outils, méthodes et stratégies pour l'aborder doivent être mis en place comme par exemple la surveillance syndromique et l'utilisation de « maladies support d'action » (maladies existant sur le territoire et dont la surveillance va servir de base au suivi régulier de la situation sanitaire tout en permettant de déceler les éventuels évènements pathologiques nouveaux). L'**intersectorialité** (santé animale **et humaine**, aménagement du territoire, environnement et faune sauvage, écologie, commerce, transport, tourisme...) et **interdisciplinarité** (pathologistes, biologistes, entomologistes, socio économistes, écologistes, spécialistes de la faune sauvage...) et des approches (besoins de données non sanitaires : climat, environnement, faune sauvage, écosystèmes favorables aux vecteurs sont ici particulièrement importantes à considérer de même que la promotion des **dimensions européennes** pour les systèmes de surveillance.

- En ce qui concerne les **dimensions internationales** de la santé animale, la **veille internationale** pour les maladies exotiques et émergentes à développer et il y a lieu de coordonner les organismes qui oeuvrent dans ce domaine (CIRAD, AFSSA, INRA, ENVs, DGAI...) et qui ont parfois un mandat

Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies » Rapport de synthèse

clair à cet égard. Les structures dans les **DOM TOM** sont des plateformes de veille et d'alerte avancées dans les régions chaudes et elles doivent être valorisées au maximum. Il faut également soutenir les **organismes internationaux** comme l'OIE et la FAO (exemple de la plateforme FAO OIE OMS de veille et d'alerte GLEWS) qui jouent un rôle majeur dans la surveillance des maladies au plan mondial. De même l'appui à **la surveillance et à lutte contre les maladies dans les pays en développement et au travers des organisations régionales** est-elle considérée comme une stratégie « gagnant-gagnant » tant il est vrai que la meilleure stratégie pour éviter que les maladies exotiques et émergentes ne soient introduites en France consiste à lutter contre elles là où elles sont, c'est-à-dire en majorité dans les PED.

- La surveillance épidémiologique pour la **faune sauvage** présente bien entendu des spécificités fortes. Les acteurs sont ici aussi multiples: ONCFS, FNC, AFSSA, ENVs, INRA, nombreuses ONGs et Associations, Parcs Nationaux, DG AI et structures départementales, amateurs ... Les réseaux qui en sont issus sont parfois très structurés comme ceux de l'ONCFS (SAGIR) ou le réseau des vétérinaires praticiens (RFVPFS). Le partenariat avec les chasseurs (FNC) est également très actif. Il est conclu, une fois de plus, que les multiples réseaux et activités plus disséminées des acteurs dans ce domaine doivent mieux se coordonner et dépasser les difficultés inhérentes au caractère souvent passionnel et aux différences fortes qu'il y a entre les chasseurs et les protecteurs des animaux. Il est proposé que ces réseaux se joignent à la constitution du schéma national de surveillance qui sera abordé au paragraphe 5. Les participants ont par ailleurs considéré l'importance de la faune sauvage par rapport aux questions d'émergence des maladies et des enjeux de préservation de la biodiversité liés à la santé des animaux sauvages. La question de la régulation des espèces invasives comme dans certains cas les sangliers et les cervidés et des plans de gestion des populations d'animaux nuisibles n'a été que très peu abordée et renvoyée aux discussions en cours avec en particulier le Ministère de l'Environnement tout en relevant que le MAAP doit également être partie prenante.

- **Les freins à la déclaration** des foyers doivent être évités et pour se faire il est proposé de **revoir l'ensemble des règlements** pouvant entraîner des réactions contre-productives des éleveurs vis-à-vis de l'alerte précoce qu'ils devraient lancer vers les acteurs du sanitaire concernés en première ligne. Cet important travail portera notamment sur les règlements concernant les **maladies à déclaration obligatoire (MDO)** et ceux pour les maladies faisant l'objet d'**Arrêtés Préfectoraux de Mesures Sanitaires (APMS)**. Il y aura également lieu de réglementer les conditions de déclenchement et mise en œuvre des investigations et de travailler sur les critères concernant la proportionnalité de la réponse après investigation.

4.3. La donnée sanitaire

La donnée sanitaire est au cœur du fonctionnement des réseaux de surveillance épidémiologique et elle reste considérée comme une donnée sensible et stratégique. Les débats du groupe 2 ont porté de façon approfondie sur un certain nombre de points tels que la nécessité de ne **collecter que des données utiles et de qualité**, en fonction des objectifs de la surveillance, le besoin d'**harmonisation de la collecte** et l'utilisation des outils de **téléprocédures**, l'**interopérabilité** des systèmes d'information, la **centralisation des données** et la création de **puits de données**.

Pour une bonne **mutualisation** des données, des règles partagées de fonctionnement doivent être discutées entre tous les acteurs. Cette **gouvernance** devra faire l'objet de discussions et accords appropriés entre tous les partenaires et elle concernera des questions telles le schéma de circulation des données (circulation rapide), leur sécurité et confidentialité, la propriété et les droits d'accès, l'utilisation et la restitution des résultats de leur analyse. Cet « **espace de gouvernance des données épidémiologiques (EGDE)** » vise un consensus pour un traitement commun et transversal aux approches filières et secteurs et à l'identification.

4.4. L'expertise d'appui

L'expertise spécialisée est cruciale et elle touche à plusieurs domaines tels :

- les **laboratoires de diagnostic**, qui occupent une place essentielle dans le dispositif. Ils sont indispensables à la détection des maladies, sont sources de données et source d'expertise en

Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies »

Rapport de synthèse

pathologie et en épidémiologie. Un maillage de proximité adapté aux besoins est nécessaire mais des problèmes importants sont apparus depuis quelques années, qui sont liés aux coûts des analyses (équipements, réactifs de diagnostic, contrôles de qualité, procédures d'accréditation...), à la surcapacité de diagnostic actuelle, à la compétition public (y compris entre structures publique, par exemple avec laboratoires répression des fraudes) – privé, au cas des analyses non rentables (maladies rares ou absentes...) ou encore à la sécurité et au coût du transport des échantillons. Une évaluation de la situation est urgente.

- Les **laboratoires nationaux de référence**, spécialisés par maladies, qui jouent des rôles multiples (diagnostics de confirmation, transferts de technologies, essais inter laboratoires, recherche, formation, animation de réseaux...) et travaillent de plus en plus souvent en collaboration avec les laboratoires internationaux de référence européens et des autres régions.

- L'expertise en **épidémiologie, pathologie, statistique, informatique**, qui est également importante, est fournie par des structures telles l'AFSSA, les ENVs, l'INRA, le CIRAD, les Universités... A cela doit s'ajouter un **réseau de vétérinaires référents**, cliniciens connaissant les maladies surveillées, y compris les maladies devenues rares ou exotiques.

4.5. La réponse aux crises

- En continuité avec la surveillance épidémiologique et l'alerte, la **réponse d'urgence** aux crises a été discutée, avec ses concepts, ses ressorts, ses approches comparées animal-végétal qui s'avèrent très utiles (même si les outils, méthodes, stratégies et acteurs impliqués sont de natures très différentes), son application aux agents infectieux, parasitaires et aux contaminants chimiques. La réponse d'urgence doit être **précoce et massive** (« opération coup de poing » dès l'apparition du premier foyer, mode ORSEC à déclencher lorsque cela est approprié) et elle suppose que les pré-requis déjà cités précédemment soit bien réunis (chaîne de commande, capacités de réaction locale suffisantes, réseaux de partenaires déjà actifs en période de paix afin que la collaboration entre eux soit rodée ...). Les types de réponses dépendent des types épidémiologiques de maladies et les **plans de lutte** doivent avoir été préparés « **en temps de paix** », être suffisamment flexibles pour garantir leur adaptabilité aux circonstances. Du fait de risques de distorsion de concurrence liés aux mesures de lutte mises en œuvre, la réponse doit être **proportionnée** et les dimensions psychologiques (degré d'acceptabilité de l'éleveur et de la société comme par exemple pour les abattages massifs) être prises en compte. L'importance de la **communication de crise**, tant interne (entre acteurs) qu'externe (société civile, décideurs politiques, médias) a été soulignée avec force de même que la nécessité de **retours d'expérience et d'exercices de simulation**.

- Les types de **réponse à plus long terme** dépendent des types épidémiologiques de maladies et les études coûts-bénéfices des plans de lutte sont indispensables. Les **facteurs limitants** à la mise en œuvre de la réponse et qui sont à résoudre sont connus tels les animaux détenus par les non éleveurs, les espèces mineures ou encore la faune sauvage. La traçabilité apparaît comme un élément essentiel. Comme pour la surveillance épidémiologique ou la réponse d'urgence, les plans de lutte à plus long terme doivent être préparés avec tous les acteurs et impliquer également, le plus tôt possible, les organismes scientifiques et techniques actifs dans ces domaines de la santé animale

- La **biosécurité** fait partie intégrante de la prévention et de la lutte contre les maladies animales. Basée sur les principes de ségrégation et d'hygiène elle comprend la biosécurité externe (bioexclusion) et la biosécurité interne (biocontainment), que ce soit à la ferme ou tout au long de la chaîne de production et commercialisation. Les participants ont également beaucoup insisté pour que la biosécurité aux frontières soit appliquée avec rigueur. Les Guides de Bonnes Pratiques d'Hygiène entrent également dans le cadre du « paquet hygiène » de la CE et sont de responsabilité éleveur et ils sont intégrés dans les évaluations des dispositifs sanitaires (CE, OIE). L'incitation majeure qu'est le bénéfice pour l'éleveur doit exister pour que ces derniers s'approprient ces méthodes et les mettent en œuvre. Des études C/B sont à réaliser, en France et dans les pays voisins européens. Une autre mesure d'incitation serait que la qualité des mesures de biosécurité appliquées par un éleveur et vérifiée par le vétérinaire sanitaire permette un allègement des contrôles ultérieurs dans la ferme.

4.6. La dimension internationale

Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies »

Rapport de synthèse

La dimension internationale a déjà été largement abordée au paragraphe 4.2 et l'exemple de la coopération méditerranéenne et du réseau de santé animale REMESA a été présenté qui pourrait servir de modèle les maladies végétales ;

4.7. La formation

- La **formation des Vétérinaires** doit, selon le rapport B. Vallat de 2009 rester une formation d'excellence et la visibilité des études doit être améliorée. La classe préparatoire au concours devrait être validée dans le cursus de formation et la durée totale de la formation diminuer. Il faut également faire reconnaître par la CE un dispositif d'évaluation des formations vétérinaires. Le nombre d'étudiants doit augmenter pour répondre aux besoins et mettre en place des incitations pour la carrière de praticien vétérinaire rural telles des tutorats avec des praticiens ruraux voire des bourses spéciales d'étude. Un observatoire de suivi des étudiants vétérinaires est prévu dans les recommandations du rapport. Les formations spécialisées de type masters notamment sont à développer dans des domaines tels la socio économie, la santé publique vétérinaire, l'épidémiologie... et les formations doctorantes, en particulier pour les carrières à l'international, être promues. Le problème de la formation des vétérinaires biologistes est à résoudre d'urgence.

- La **formation des autres acteurs** répond aux trois enjeux que sont la surveillance et la lutte contre les maladies, les soins aux animaux et le paquet hygiène. Les publics concernés sont les éleveurs et les techniciens d'élevage. Les formations professionnelles assurées dans les lycées agricoles intègrent la santé dans la gestion zootechnique des troupeaux et aucune lacune majeure n'est relevée en matière de formation initiale. En ce qui concerne les formations continues, la formation aux Guides de bonnes pratiques d'hygiène (GBPH) se développe et la formation de type «Eleveur infirmier » mise en place par les GDS associés aux GTV semble prometteuse et il sera utile d'y associer les ENVs . Il sera nécessaire de procéder à un inventaire complet de l'offre et des financements disponibles pour la formation continue et de comparer avec l'existant dans des pays voisins.

4.8. La communication et le partenariat entre acteurs

La communication a été abordée tout au long du rapport et elle est considérée comme capitale et ce de façon transversale à toutes les étapes de la prévention et de la lutte contre les maladies. Il en est de même pour le partenariat entre tous les acteurs, en particulier entre l'Etat, les éleveurs et leurs organisations professionnelles, les vétérinaires privés, les laboratoires, les organismes d'appui et de recherche et tous les autres acteurs qui ont été cités dans des secteurs variés y compris pour la faune sauvage. La communication portera sur pratiquement tous les aspects considérés dans les programmes sanitaires et notamment sur le rôle des acteurs, leur sens de l'action et l'articulation entre les responsabilités de chacun.

4.9. La recherche

Les évolutions des technologies sont très rapides et les besoins de prioriser les axes de recherche indispensables. Cet exercice est en cours ou déjà avancé (EC DG Recherche, RFSA -Réseau Français de Santé Animale, CGIAR, OIE, FAO...). La recherche se doit de bien répondre aux besoins des bénéficiaires et de développer le partenariat public-privé. Pour ce qui concerne le RFSA, il a du reste été demandé que les filières professionnelles soient mieux représentées dans ses instances de gouvernance. Les axes de recherche majeurs portent notamment sur les outils de diagnostic, les vaccins, les médicaments, l'épidémiologie et l'émergence et la socio économie.

5. Conclusions principale: proposition d'organisation des systèmes de surveillance et chantiers post EGS

5.1. Mise en place d'un réseau de surveillance épidémiologique national

Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies »
Rapport de synthèse

Dans un souci de mieux mutualiser/partager les informations sanitaires aux plans local, régional et national, de développer plus de collaborations entre tous les acteurs, tant pour les maladies réglementées que pour les non réglementées et obtenir ainsi une meilleure évaluation de la situation sanitaire nationale et de ses évolutions, pour plus d'efficacité dans la prévention et la lutte et de ce fait une meilleure protection de la santé publique et une promotion des exportations et du commerce national, les participants au groupe 2 ont approuvé de façon très consensuelle la proposition de mettre en place un système national de surveillance épidémiologique qui devra fonctionner avec niveaux national, inter régional et local. Le schéma national comprendra plusieurs fonctions comme le pilotage donnant les orientations, une animation et coordination, un appui scientifique, une coordination locale et une gestion et mise en œuvre de la surveillance.

-Au **plan national**, le système comportera un **Comité de Pilotage** dans lequel se retrouveront tous les acteurs de la surveillance, les représentants de l'Etat, les organisations et filières professionnelles, les représentants de réseaux autres que ceux des producteurs et les organismes d'appui scientifique et techniques . Ce CP définira fixe les objectifs généraux et les priorités de travail, les méthodes et stratégies à appliquer, en instruira la plateforme d'épidémiosurveillance et s'assurera que ces instructions sont appliquées. Il décidera des suivis et évaluations à mettre en œuvre. Un **Comité Scientifique** piloté par l'AFSSA assistera le CP et lui proposera les thèmes prioritaires et les outils, méthodes et stratégies à utiliser au niveau des plateformes nationale et interrégionales.

- Au **plan inter régional des Comités de Pilotage** exerceront des fonctions similaires à celles du CP national.

- Au plan national une **Plateforme d'analyse épidémiologique nationale** sera mise en place. Elle est la cheville ouvrière du système à l'échelon national et elle regroupe la DG AI, l'AFSSA et les organisations professionnelles responsables pour chaque filière de production, associés de façon souple et adaptée aux différents types de problématiques et groupes de maladies. Cette plate-forme assure notamment la coordination des différentes activités de surveillance, représentés par les animateurs nationaux ou têtes de ponts des différents réseaux. La **DG AI** pourrait avoir un rôle prépondérant pour la conduite des dispositifs de surveillance active des maladies du groupe 1, la coordination et l'appui pour les réseaux de surveillance passive notamment lorsque les vétérinaires sanitaires interviennent, l'analyse des données et la restitution des résultats. L'**AFSSA** jouerait un rôle prépondérant pour l'analyse et l'interprétation des données des maladies des groupes 1, 2 et 3 et l'exploitation des données issues de la surveillance syndromique en relation avec les professionnels et la DGAI. L'AFSSA conduirait des investigations spécifiques et effectuerait une veille internationale avec d'autres organismes spécialisés à l'international (CIRAD...). L'AFSSA jouerait un rôle majeur, avec ses partenaires, dans l'élaboration des messages, bulletins, rapports et autres documents issus des analyses épidémiologiques effectuées et constituant le retour indispensable d'information aux bénéficiaires. Les **filières professionnelles et leurs représentations nationales** piloteraient les réseaux de surveillance active qu'ils mettent en place et les réseaux de surveillance passive dont ils sont maîtres d'œuvre. L'analyse des données des maladies des groupes 2 et 3 et la restitution des résultats se feraient avec l'appui de l'AFSSA.

- A l'**échelon inter régional**, des **Unités d'Epidémiologie** seraient mise en place en appui des **SRAL** avec la participation d'un épidémiologiste de l'AFSSA et en collaboration étroite, à l'image de ce qui a été décrit pour le niveau national, avec les filières professionnelles et leurs représentations régionales.. Celle-ci serait constituée d'agents du SRAL et de l'AFSSA et des professionnels et gèrerait l'information sanitaire collectée par le niveau local et en assurerait l'analyse, la transmission à l'échelon national et la restitution des résultats aux bénéficiaires. Les **laboratoires à vocation régionale ou pas** (laboratoires de diagnostic départementaux) seraient parties prenantes de ce dispositif régional. Ces Unités sont à considérer comme des appuis aux niveaux régionaux et départementaux pour la surveillance, les investigations, l'alerte et le suivi des actions de lutte.

- A l'**échelon départemental**, outre les **laboratoires de diagnostic départementaux**, les autres collecteurs de données, qui sont en contact avec les sources de données (élevages, abattoirs, postes

Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies » Rapport de synthèse

frontières, réseaux de surveillance de la faune sauvage...), sont les **vétérinaires sanitaires**, les autres agents d'inspection, notamment en abattoirs, et les techniciens des filières professionnelles. Les agents des **DDI** peuvent animer et superviser les réseaux de collecteurs de données et valider les données sanitaires collectées en fonction de l'importance des filières d'élevage locales et des ressources humaines qui y sont consacrées. Les **laboratoires** ont également un rôle très important à jouer à ce niveau.

- Un tel schéma général doit être suffisamment flexible pour pouvoir s'adapter aux changements qui peuvent survenir dans l'évolution des maladies et être réactifs lorsqu'un nouvel évènement survient. Il permettrait de potentialiser la capacité d'analyse d'équipes pluridisciplinaires. Les résultats obtenus seraient beaucoup plus puissants et leur restitution aux bénéficiaires sous forme de bulletins, rapports et autres documents techniques et de vulgarisation variés assurerait une **valorisation** importante de ce travail d'évaluation et de suivi de la situation sanitaire. La plateforme nationale et les Unités régionales joueraient également un rôle dans la **formation**, tant pour établir les besoins que pour définir les programmes de formation et participer à leur mise en œuvre.

- Au delà des consensus de principe sur la volonté de partager les informations, de les analyser et de les restituer sur un plan national, toutes pathologies majeures confondues, le rôle et la place dans le schéma des organisations professionnelles restent pour l'instant à préciser. Plusieurs contributions ont été reçues. Un chantier définissant les modes permettant l'opérationnalisation d'un tel schéma, la gouvernance pour la circulation et l'utilisation des données, son coût et le financement pérenne est de toute évidence à démarrer si, après la fin des EGS, cette option est retenue.

5.2. Chantiers post EGS

A l'issu des débats qui ont eu lieu sur les sujets abordés tout au long des EGS, et dont le paragraphe 4 tire les éléments de synthèse principaux et le paragraphe 5.1 la conclusion principale sur la création d'un système national de surveillance épidémiologique, un certain nombre de chantiers ont été proposés, à démarrer dès la fin des EGS parmi lesquels on peut citer les titres suivants:

- **Organisation du réseau de surveillance épidémiologique** : modes d'opérationnalisation, panorama de l'existant et des moyens humains et financiers déjà engagés, évaluation des coûts supplémentaires en fonction des résultats attendus, organisation filières et multifilières, faisabilité technique, partenariale et financière.

- **Données sanitaires** : création de groupes de travail sur la standardisation des données, leur gestion (puits de données), circulation, utilisation et restitution, l'interopérabilité des systèmes, la propriété, l'accès et les aspects légaux, la gouvernance et la création d'un Espace Gouvernance des Données de l'Epidémiologie (EGDE).

- **Laboratoires de diagnostic** : situation actuelle, risques, étude économique, maillage géographique, synergies public-privé, maintien des analyses non économiquement rentables pour le laboratoire, financements...

- **Classement des maladies importantes dans les catégories 1, 2 et 3**

- **Revoir la réglementation sanitaire** et notamment les règlements qui peuvent constituer un frein à la déclaration des foyers (MDO, APMS...), les critères d'investigations après suspicion de foyers et la proportionnalité de la réponse.

- **Formation des vétérinaires** : examen final et mise en œuvre du rapport B. Vallat 2009

- **Formation des acteurs non vétérinaires** : inventaire de l'offre de formation continue et des financements mobilisés et disponibles, comparaison avec l'existant dans des pays voisins

- **Comparaison des systèmes de prévention et contrôle des maladies animales (Bench marking) avec les pays européens et des pays tiers** : comparaison des systèmes de santé animale (surveillance, biosécurité...), des coûts des systèmes et analyses C/B.

- **Etudes coûts/avantages de la lutte contre les principales maladies en France**

- **Suivi et politique d'influence à Bruxelles** dans le cadre de la préparation de la Loi Santé Animale communautaire.

- **Etude de scénarii alternatifs** pour le cas où les mesures habituelles de lutte ne seraient plus acceptées par l'opinion publique par exemple, voire par les éleveurs (abattages massifs en particulier).

**Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies »
Rapport de synthèse**

Il est à signaler que, en lien avec ces chantiers issus des débats du groupe 1, un certain nombre d'autres chantiers sont proposés par le groupe 1 « gouvernance », notamment sur le mandat sanitaire ou la visite sanitaire et, de façon transversale aux domaines animal et végétal, sur la gouvernance globale du système sanitaire français.

ANNEXES

Annex 1 - Agenda des réunions

1.1. Réunion Plénière n°1 du 11 Février

- INTRODUCTION – CALENDRIER PAR JOSEPH DOMENECH, PRÉSIDENT DU GROUPE 2- DIAGNOSTIC GÉNÉRAL DE LA SITUATION SUR LES DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE ET GESTION DES MALADIES ANIMALES
- PRÉSENTATION DE L'APPROCHE EN 3 GROUPES PAR ANNE BRONNER, BUREAU SANTÉ ANIMALE

- Discussions

- PRÉSENTATION DE L'AFSSA : TYPES DE SYSTÈMES DE SURVEILLANCE, IMPLICATIONS EN TERME D'ORGANISATION, DE FONCTIONNEMENT ET DE CIRCULATION D'INFORMATIONS PAR PASCAL HENDRIKX

AFSSA

- Discussions

1.2. Réunion du Sous-Groupe Epidémiosurveillance du 17 Février 2010

Après-midi : systèmes existant et besoins identifiés par les acteurs

- **Introduction** par Joseph Domenech, président du sous-groupe
- **Le RESPE, un exemple de surveillance passive : objectifs du réseau, organisation et fonctionnement du réseau, bénéfices communs** par Richard Corde, Vétérinaire praticien privé.
- **OMAR, Observatoire de la mortalité des animaux de rente** par Pascal HENDRIKX, AFSSA
- **L'ACERSA, Association pour la certification de la santé animale en élevage**, par Jérôme Languille, ACERSA
- **Besoins de la DGAL**, par Anne Bronner, DGAL
- **Déclarations ou présentations brèves**
- **Discussions : quels besoins en terme de surveillance ?**
- **Présentation d'un schéma d'épidémiosurveillance** par Pascal Hendriks, AFSSA et Anne Bronner, DG AL

1.3. Réunion du Sous-Groupe Epidémiosurveillance du 23 Février 2010

Matin : Production, analyse des données, restitution des résultats

- **Introduction** par Joseph Domenech, président du sou-groupe
- **Valorisation des données collectives de la surveillance à partir de l'exemple de l'ESB** par Christian DUCROT, INRA
- **Valorisation des données individuelles de la surveillance selon les modalités mises au point pour la lutte contre la maladie d'Aujesky en Bretagne et exemple de BDPORC** par Benoît GOUVARIS, UGPVB et Coop de France
- **Organisation des systèmes d'information au regard des besoins identifiés en matière d'épidémiosurveillance** par Stéphane Arche, DGAL
- **AGRO EDI Europe, présentation et expériences** par Bruno Prépin, Agro EDI Europe
- **Circulation de l'information** par Alexandre Fediavsky
- **Débat général sur l'exploitation des données et la mutualisation entre les différents systèmes d'information**

Après-midi : Besoins d'appuis en laboratoires de diagnostic, en méthodes de prélèvement, en expertise spécialisée en épidémiologie et pathologie, aux niveaux national, régional et local

- **Introduction** par Joseph Domenech, président du sou-groupe
- **Le rôle d'un laboratoire national de référence** par Philippe Vannier, AFSSA
- **Les laboratoires départementaux d'analyses, acteurs de l'épidémiosurveillance** par Viviane Moquay, ADILVA
- **La collecte d'informations, les réalités de terrain au quotidien pour un praticien en production porcine** par Philippe Le Coz, SNGTV/Laboratoire du Chêne Vert
- **Discussions sur les missions et la mobilisation des experts nationaux (pathologistes, épidémiologiste...) et des laboratoires dans les dispositifs d'épidémiosurveillance**

Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies » Rapport de synthèse

- **Discussions**
- **Conclusions** par Joseph Domenech

1.4. Réunion Plénière n°2 du 3 Mars 2010

- **Introduction du Président** par Joseph DOMENECH
- **Validation du compte rendu de la réunion plénière n°1 du 11 Février 2010-04-25**
Par Joseph Domenech
- **Restitution des travaux du sous-groupe Epidémiologiesurveillance, réunions du 17 et 23 Février 2010, par Joseph DOMENECH**
- **Débats sur les réseaux d'épidémiologie-surveillance, les données sanitaires et les appuis spécialisés**
- **Surveillance des émergences : anticipation et réactivité, réflexions du RFSA** par Philippe Vannier, AFSSA
- **Approche internationale des émergences : contexte et enjeux internationaux des émergences** par Renaud Lancelot, CIRAD
- **Discussions**

1.5. Réunion du sous-groupe Formation des vétérinaires, 4 Mars 2010 (rattaché aux groupes 1 et 2)

- **Introduction et présentation du rapport sur la formation vétérinaire (B. Vallat, 2009)** par Bernard Vallat, OIE, président du sous-groupe
- **Dicussions**
- **Conclusions** par le président du sous-groupe

1.6. Réunion du sous-groupe Formation des acteurs autres que vétérinaires, 10 Mars 2010 (rattaché aux groupes 1 et 2)

- **Introduction** par Gilbert Pescatori, président du sous-groupe
- **Acteurs non vétérinaires de la santé animale en élevage : quels besoins de formation** par Claudine Lebon, DGAI
- **Formation des acteurs non vétérinaires : situation dans l'enseignement agricole** par Louis Montméas, DGER
- **Les guides de bonnes pratiques d'hygiène en filière porcine** par Anne Hémonic, IFIP
- **Contribution GDS-GTV sur la « formation des éleveurs infirmiers »**
- **Discussions**
- **Conclusions** par le président du sous-groupe

1.7. Réunion du sous-groupe Gestion de Crise du 17 Mars 2010 (rattaché aux groupes 1, 2 et 3)

- **Introduction** par le Dominique Repiquet, président du sous-groupe
- **Rôle de l'AFSSA dans la préparation et la gestion de crise sanitaire** par Philippe vannier, AFSSA.
- **Exposé et discussions**
- **Gestion d'une crise en santé animale : la fièvre aphteuse en Mayenne en Mars 2001** par Didier Guériaux, DDSPP 41 et Marc Orlus, GDS 53.
- **Exposé et discussions**
- **Présentation du réseau Farago**, par GDS France
- **Gestion d'un crise en santé végétale : le nématode du pin** par SDQPV
- **Exposé et discussions**
- **Discussions générales et conclusions** par Dominique Repiquet, président du sous-groupe (président du groupe 1) et par les coprésidents Joseph Domenech (président du groupe 2) et Patrice Blanchet (président du groupe 3)

1.8. Réunion Plénière n°3 du 23 Mars 2010

- **Introduction du Président, par Joseph Domenech**
- **Validation du compte rendu de la réunion plénière n° 2 du 3 Mars 2010**
 - *Restitution des travaux de la réunion du sous-groupe Gestion de crise du 17 Mars 2010, par Joseph DOMENECH*
 - *Gestion de crise : bases scientifiques des mesures à adopter, en cinq points, par Philippe VANNIER, AFSSA, Exposé et discussions*

Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies »

Rapport de synthèse

- **Biosécurité en élevage : les facteurs de risque de la contamination** par François MADEC, AFSSA, Exposé et discussions
- **Priorités de recherche à l'échelle européenne : le programme DISCONTTOOLS de la plateforme européenne de biotechnologie pour la santé animale globale (ETPGH) de la Commission Européenne**, par Morgane DELAVERGNE, IFAH, exposé et discussions
- **Proposition d'un schéma général d'épidémio-surveillance : introduction pour une nouvelle discussion**, par Anne Bronner, DGAL
 - *Discussions*
 - *Conclusions générales*

1.9. Réunion du sous-groupe Faune sauvage du 24 Mars 2010

- **Introduction** par Marc Savey, président du sous-groupe
- **Un exemple de collaboration entre le monde associatif et l'AFSSA** par François Moutou, AFSSA
- **L'action des chasseurs et des fédérations de chasse au service de l'épidémiosurveillance en santé animale et en santé publique** par Charlotte Dunoyer, FNC
- **Les actions de l'ONCFS pour le suivi sanitaire de la faune sauvage** par Olivier Mastain, ONCFS
- **Besoins de l'Etat en termes de surveillance de la faune sauvage** par Anne Bronner, DGAL
- **Contribution du Réseau français des vétérinaires praticiens pour la faune sauvage (RFVPFS)** par JM Péricard
- **Débats généraux sur les réseaux faune sauvage et le partage des données**
- **Conclusions** par Marc Savey

1.10. Réunion du sous-groupe Emergence et coopération méditerranéenne du 30 Mars 2010 (rattaché aux groupes 2 et 3)

- Introduction par Joseph Domenech, Président du sous-groupe
- Première partie : épidémiosurveillance/vigilance et gestion de la lutte pour les émergences en santé animale
- **Synthèse sur les réflexions en cours et lignes forces dégagées au cours des EGS sur le réseau d'épidémiosurveillance en santé animale** par Anne Bronner, DGAL
 - **Identification des émergences: spécificité et aménagements nécessaires du dispositif d'épidémiosurveillance et de lutte** par Pascal Hendrikx, AFSSA
 - **La veille internationale** par Renaud Lancelot, CIRAD
 - **Un exemple de coopération internationale en épidémiosurveillance: les initiatives du REMESA** par Vincent Brioude, OIE, Loïc Evain, DGAL et Agnès Poirier, MAEE
 - **Discussions générales**

Deuxième partie : épidémiosurveillance/vigilance et gestion de la lutte pour les organismes nuisibles dans le secteur végétal

- **Introduction** par Patrice Blanchet, président du groupe 3
- **Rappel sur l'organisation du réseau de surveillance biologique du territoire** par F Vey, DGAL
- **Identification des émergences: spécificité et aménagements nécessaires du dispositif d'épidémiosurveillance, organisation du réseau, protocoles, gestion et consolidation de l'information** par Y. Monnet, LNPV-SDQPV
- **Veille internationale, documentaire et analyse de risque** par Y Monnet et D Caffier, LNPV
- **Discussions générales**
- **Conclusions générales** par Joseph Domenech

1.11. Réunion Plénière n°4 du 6 Avril 2010, Groupes 1 et 2

- **Introduction des présidents - validation du groupe rendu des dernières réunions du groupe 1 et du groupe 2** par les Dominique Repiquet et Joseph Domenech, présidents des groupes 1 et 2
- **Restitution des travaux des sous groupes : acte vétérinaire, aquaculture, conchyliculture, abeilles, formation vétérinaire, formation non vétérinaire, émergences et faune sauvage** par les Dominique Repiquet et Joseph Domenech, présidents des groupes 1 et 2
- **Discussions**
- **Mobilisation de l'expertise socio-économique**, par Pascale Parisot, DGAL
Exposé et discussions
- **Synthèse générale du groupe 1** par Dominique Repiquet, Président du groupe 1
- **Synthèse générale du groupe 2** par Joseph Domenech, Président du groupe 2

Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies » Rapport de synthèse

- Débats généraux sur les deux synthèses
- Conclusions générales des deux groupes 1 et 2

Annexe 2 - Compte rendus des réunions plénières du groupe 1 et des réunions des sous-groupes sous la responsabilité unique du groupe 2 ou partagée avec les autres groupes 1 et 3

Les compte rendus et les diaporamas présentés le 6 Avril 2010 sont disponibles sur le site dédié EGS. Adresse du site : <http://client.ubiquis.fr>;

Login : etats-generaux_sanitaire.dgal@agriculture.gouv.fr; Mot de passe: cnawvb

Les compte rendus sont ceux des :

- Réunions plénières du groupe 1 n°1 du 11 Février 2010, n°2 du 3 Mars 2010, n°3 du 23 Mars 2010 et n°4 du 6 Avril 2010
- Réunion du sous-groupe Faune sauvage, du 24 Mars 2010
- Réunion du sous-groupe, commun aux groupes 1 et 2, Formation vétérinaire du 4 Mars 2010 et Formation des acteurs autres que vétérinaires du 6 Avril 2010
- Réunion du sous-groupe, commun aux groupes 2 et 3, Emergence et coopération Méditerranéenne du 6 Avril 2010
- Réunion du sous-groupe, commun aux groupes 1, 2 et 3, Gestion de crise du 17 Mars 2010

Annexe 3 - Liste des contributions reçues au groupe 2

1. Direction générale de l'alimentation (DGAL) :

- Etats des lieux en matière de dispositifs de surveillance et de gestion des maladies animales
- Préparer la réponse aux urgences sanitaires
- Propositions sur les principes de gouvernance et de financement de la politique sanitaire

2. GDS France (ex FNGDSB), seul ou associé à un autre partenaire :

- L'activité des GDS dans le financement de la santé animale
- Les GDS et le réseau FARAGO, leur implication dans la gestion des crises sanitaires
- Pour une gouvernance renouvelée de la politique sanitaire, adapter le modèle français aux nouveaux enjeux
- De l'information à la formation éleveur infirmier de son élevage. Actions des GDS en lien avec les partenaires de l'action sanitaire
- GDS-FNLON : Mettre en place des pôles régionaux dédiés au sanitaire favorisant une approche globale de la sécurité sanitaire animale et végétale
- FNGDS-FNC. La Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire et la Fédération Nationale des Chasseurs signent une convention de partenariat

3. COOP de France :

- Orientations stratégiques et contribution du pôle animale de COOP de France sur la mise en place d'organismes à compétences sanitaires : réflexions et propositions notamment d'un schéma de gouvernance
- Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV) :
- Propositions sur les missions relatives au mandat sanitaire
- Contribution générale aux Etats généraux du sanitaire, proposition d'un schéma de gouvernance sanitaire

4. ACERSA :

- Les Etats Généraux du Sanitaire : perspectives pour l'ACERSA

5. ADILVA, FSVF, GDS France, SNGTV :

- Principes fondateurs pour une bonne gouvernance de la santé animale

6. CEA, CIRAD, INRA, ENV :

- Note générale des propositions et attentes des opérateurs de la recherche publique

7. Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) :

- Rôle de l'AFSSA en gestion de crise

**Groupe de travail n°2 «Santé animale : outils, méthodes et stratégies »
Rapport de synthèse**

8. Fédération Française des Commerçants en Bestiaux (FFCB) :

- Réflexions, positions et orientations de la FFCB

9. Réseau Français de Santé Animale (RFSA) :

- Les émergences : anticipation et réactivité

10. MAAP Secrétariat Général :

- Espace de Gouvernance des données de l'épidémiologie (EGDE)

11. MAAP, Groupement des Directions Départementales des DSV (ex GDDSV) :

- Réflexions et contribution pour les EGS

12. MAAP, DSV des Départements Français d'Amérique (DFA) :

- Propositions des DSV de Martinique, Guadeloupe et Guyane
- CARIBVET, réseau de surveillance en santé animale dans la Caraïbe : une base avancée pour l'Europe

13. MAAP, DSV de la Réunion :

- Contribution aux EGS

14. Syndicat National des Accoueurs (SNA) :

- Contribution aux Etats Généraux du Sanitaire

15. Ecoles Nationales Vétérinaires de Lyon et Alfort :

- Contribution aux Etats Généraux du Sanitaire

16. Groupe des Chambres d'Agriculture :

- Contribution aux Etats Généraux du Sanitaire

17. Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) :

- Contribution aux Etats Généraux du Sanitaire

18. Syndicat National des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire (SNISPV) :

- RGPP et sécurité sanitaire de la chaîne alimentaire, Nécessité d'une autorité sanitaire compétente au niveau local

19. Laboratoire National de Contrôle des Reproducteurs-Union Nationale des Coopératives Agricoles d'Elevage et d'Insémination Animale (LNCR-UNCEIA) :

- La surveillance des centres d'insémination artificielle, exemple d'un dispositif d'épidémiosurveillance intégré

20. Association Française des Laboratoires d'Analyses de Biologie Vétérinaire (AFLABV) :

- L'expertise de proximité dans le dispositif de surveillance sanitaire